



syndicat mixte des transports en commun

**Période du 2 septembre 2019 au 04 juillet 2020**

**DEMANDE D'ABONNEMENT TER**

**Ligne Belfort <-> Delle**

**A remplir et à retourner au :**

Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort

Abonnement annuel \*

Abonnement semestriel \*

Nom de l'élève : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Nom et prénom du représentant légal : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

☎ : ..... @ : .....

Etablissement fréquenté en 2019/2020 : .....

Classe fréquentée en 2019/2020 : .....

Gare TER de rattachement (Départ / Retour) :

Delle  Joncherey  Grandvillars  Morvillars  Meroux  Belfort

Par conséquent, en faisant le choix de la prise en charge de l'abonnement TER par le SMTC, j'accepte la fin de la gratuité des 2 trajets en bus par jour.

En cas de perte de l'abonnement SNCF, l'intégralité des frais sera à la charge de la famille.

**Date et signature du représentant légal :**

Accord du SMTC

En date du : .....

**Cachet et Signature**

\* Demande reçue avant le 10/10/2019

\* Demande reçue au plus tard le 10/12/2019

## NOTICE

Le choix est laissé aux familles de combiner les offres existantes, le SMTC propose, de prendre en charge les abonnements SNCF des élèves résidants à moins d'un kilomètre par la route des gares et en contrepartie de supprimer les 2 voyages gratuits attachés à votre Pass Optymo.

Avec une volonté de simplifier au maximum les démarches des familles optant pour le train comme moyen de transport principal pour se rendre à l'établissement scolaire, le SMTC met en place, la procédure ci-dessous :

1/ Compléter et signer le formulaire de prise charge de l'abonnement TER ci-dessus.

2/ Renvoyer ce dernier au SMTC par voie postale : Jonxion 1 - 1, Avenue de la Gare TGV - CS 30602 - 90400 MEROUX ou par mail à [contact@smtc90.fr](mailto:contact@smtc90.fr).

2/ Après validation par le SMTC, les familles recevront un mail d'accord de prise en charge.

3/ La contremarque permettant de prendre le train entre Belfort et Delle sera à retirer en gare de Belfort. Lors du retrait, l'élève devra être muni de sa carte d'identité en cours de validité et d'une photo d'identité récente.

4/ Les élèves devront être obligatoirement en possession d'un Pass Optymo tarif réduit à présenter, accompagné de la contremarque SNCF lors des contrôles et leur permettre d'utiliser les bus de ville jusqu'à leur établissement scolaire. Formulaire de demande de Pass disponible sur [www.optymo.fr](http://www.optymo.fr) ou en agence Optymo.